

Porrentruy, le 10 octobre 2022

Communiqué de presse

Enquête pénale ouverte pour corruption électorale – Complément d'informations

Comme annoncé par voie de communiqué de presse le 7 octobre 2022, le Ministère public a ouvert une instruction pénale à l'encontre de deux personnes pour corruption électorale et captation de suffrages.

Il y a lieu de préciser certains faits et d'en rectifier d'autres qui ont pu être lu dans la presse. Six communes sont bien touchées par l'activité délictuelle des auteurs. Il s'agit des communes d'Alle, Coeuve, Cornol, Courgenay, La Baroche et Porrentruy. Au total, 17 bulletins de vote auraient été récupérés auprès de tiers. Toutefois, à ce stade de l'enquête, 16 bulletins ont été identifiés et pourront être retirés des scrutins. Aucune information sur la répartition des bulletins entre les communes ne sera donnée, ni sur la commune concernée par le bulletin de vote non identifié.

Pour le surplus, l'enquête suit son cours dans le but d'identifier le bulletin manquant.

Aucune autre information ne sera donnée à ce stade de la procédure.

Nicolas Theurillat
Procureur général